

 HCL <small>HOSPICES CIVILS DE LYON</small>	PROJET STRATEGIQUE ET PEDAGOGIQUE DES INSTITUTS DE FORMATION PARAMEDICALE ET ECOLES DES HOSPICES CIVILS DE LYON 2025-2035	 GED Qualité
	Fiche action	Version n° 3 du 18-08-2024
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)	Validation : Directrice Coordinatrice du département développement de la formation initiale et intégration professionnelle HCL	
Destinataires : DRHF/DDFIIP/Directeurs écoles et Instituts/ Secrétariats de direction/ Instances de gouvernance		

Objet et champ d'application

Le projet stratégique et pédagogique des instituts de formation paramédicale et écoles des Hospices Civils de Lyon (HCL) définit la politique générale de formation des HCL. Cette feuille de route rythme le quotidien des équipes pédagogiques et administratives qui portent, incarnent et promeuvent chaque jour l'engagement et les valeurs des HCL.

Document de référence et de communication interne et externe, il est diffusé aux tutelles et est accessible sur l'espace restreint de gestion électronique documentaire (GED) des HCL.

Descriptif de l'action (contexte)

Les HCL se sont engagés dès 2024 dans une démarche participative d'élaboration du nouveau projet d'établissement. En effet, face aux défis qui interrogent nos projets, nos métiers, nos responsabilités, c'est-à-dire notre ambition pour le CHU de demain, les HCL ont lancé l'élaboration de leur projet stratégique pour les 10 prochaines années. C'est en croisant nos regards de médecins, de soignants, de chercheurs, de professionnels administratifs et techniques, d'enseignants, de managers, d'étudiants en mobilisant les expertises de chacun, en partageant nos enjeux avec les acteurs du territoire et toutes nos parties prenantes que les HCL ont envisagé les nouvelles routes à emprunter.

Le projet stratégique 2035 a pour ambition de bâtir à Lyon l'hôpital universitaire de demain. Cette promesse définit ce que les HCL seront en 2035. Elle s'incarne dans **6 ambitions** qui dessinent la vision stratégique du CHU de demain et dans **10 grands programmes de transformation** au service des patients, des professionnels, des étudiants, des partenaires et du territoire.

Les écoles et instituts de formation s'inscrivent pleinement dans la dynamique de transformation impulsée par les HCL à horizon 2035. A travers une approche pédagogique innovante, inclusive et durable, ils contribuent à bâtir le CHU de demain, au service des patients, du territoire et de la société.

Le projet stratégique et pédagogique des instituts de formation paramédicale et écoles doit se transformer pour être en cohérence avec le projet stratégique 2035 des HCL. **Le projet de transformation stratégique et pédagogique des instituts de formation des HCL est actuellement en cours d'élaboration.** Ce document une fois finalisé constituera le cadrage institutionnel permettant à chaque école et institut de déployer les projets pédagogiques en cohérence avec la politique générale.

 HCL <small>HOSPICES CIVILS DE LYON</small>	PROJET STRATEGIQUE ET PEDAGOGIQUE DES INSTITUTS DE FORMATION PARAMEDICALE ET ECOLES DES HOSPICES CIVILS DE LYON 2025-2035	 GED Qualité
Fiche action	Version n° 3 du 18-08-2024	1.1.5

Enjeux à 2035

- Former les professionnels de demain :
 - Développer des compétences adaptées aux mutations du système de santé : médecine personnalisée, numérique, intelligence artificielle, santé environnementale
- Renforcer l'attractivité et la marque employeur :
 - Valoriser les parcours de formation, les passerelles interprofessionnelles et les opportunités de carrière au sein des HCL
- Innover dans les pratiques pédagogiques :
 - Intégrer les technologies immersives, les simulateurs, les outils collaboratifs et les méthodes actives pour une formation centrée sur l'apprenant
- Favoriser l'expérience étudiante :
 - Créer un environnement bienveillant, inclusif et stimulant, en lien avec la culture de l'attention portée par les HCL
- S'engager dans la transition écologique et sociale :
- Adapter les contenus et les pratiques de formation aux enjeux climatiques, éthiques et sociétaux
- Repositionner les acteurs de la formation initiale au regard de leur champ de responsabilité et de leur périmètre d'action en s'appuyant sur un management bienveillant et responsabilisant.

Objectifs (*en cours d'ajustement en lien avec le projet stratégique 2035*)

- Poursuivre l'augmentation des quotas pour accroître le nombre de professionnels de santé formés sur le territoire sur les métiers en tension.
- Continuer à moderniser les dispositifs de formation par le développement de la co-modalité des enseignements, de la réalité virtuelle et de la simulation.
- Améliorer les indicateurs d'accomplissement, de performance et de satisfaction.
- Développer l'employabilité aux HCL.
- Développer de nouvelles filières de formation à partir des opportunités nationales et territoriales
- Accroître notre leadership dans la collaboration avec l'université (recherche et simuLyon).
- Optimiser et rationaliser notre processus de gestion grâce à la mise en place d'un pôle administratif et en s'appuyant sur une augmentation des recettes, une mutualisation des ressources, sur l'harmonisation des pratiques et sur la certification.
- Structurer les organisations pour gagner en efficacité et en efficience.
- Développer les compétences, la transversalité, la polyvalence des professionnels afin d'optimiser les organisations.
- Développer l'autonomie des équipes de direction et leur confier des responsabilités transversales.

HCL HOSPISES CIVILS DE LYON	LA FORMATION	PROJET STRATEGIQUE ET PEDAGOGIQUE DES INSTITUTS DE FORMATION PARAMEDICALE ET ECOLES DES HOSPICES CIVILS DE LYON 2025-2035	
		Fiche action	Version n° 3 du 18-08-2024

Résultats attendus (*en cours d'ajustement en lien avec le projet stratégique 2035*)

A court terme :

Des quotas adaptés aux besoins du territoire.

Un taux de remplissage à 100% pour tous les instituts et une diminution de leur taux d'érosion.

Une implication dans la démarche « marque employeur ».

Un organigramme intégrant le pôle administratif.

Des profils de poste adaptés à la fonction occupée et aux évolutions, des feuilles de route clarifiant les objectifs à atteindre.

1 amphi et 4 salles/site équipés en co-modalité.

Un audit de surveillance avec aucune non-conformité.

A moyen terme :

Un schéma directeur avec regroupement des formations sur 2 sites, des formations digitalisées, une utilisation de la réalité virtuelle dans toutes les formations, des enseignements transversaux.

Une mission transversale attribuée à chaque CSS.

Des processus de gestion, pédagogique et administratif adaptés aux évolutions.

Un partenariat intensifié avec l'université (SimuLyon, IPA, département sciences infirmières).

A long terme :

Des processus adaptés, performants.

Une réelle visibilité des instituts de formation et écoles des HCL sur le territoire régional et national.

Indicateurs :

Taux de remplissage, de satisfaction, d'érosion, d'employabilité, d'équipement en comodalité, de digitalisation des enseignements, de développement des compétences numériques.

Organigramme, profils de poste, cartographie des compétences, nombre d'actions de communication et de participation aux forums et salons, le nombre de places/instituts.

Groupe de travail (*méthode en cours d'ajustement en lien avec le projet stratégique 2035*)

Personnes ressources

Responsable : Directrice des Soins, Coordinatrice Générale des écoles et instituts de formation des HCL.
Groupe de travail : Directeurs et responsables pédagogiques des écoles et instituts de formation des HCL, Cadre supérieur de santé responsable de la démarche qualité/gestion des risques/communication.

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION
DIRECTION CENTRALE DES SOINS
DIRECTION QUALITE ET RELATION USAGERS

HCL Hôpitaux Civils de Lyon	LA FORMATION	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
FICHE ACTION		Version n°6 du 21/07/2025		1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP		
Destinataire : DRHF/DDFIIP/Directions des écoles et instituts de formation/Secrétariats de directions				

Plans d'actions (en cours d'ajustement en lien avec le projet stratégique 2035)

N°	Libellé des étapes à engager	Calendrier	Responsable	Clôture
1	Réorganisation du département de la formation initiale avec création d'un pôle administratif.	Mars 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle /DRHF	septembre 2023
2	Poursuivre le déploiement des actions d'amélioration préconisées suite à l'audit de l'IRA sur le processus administratif.	Janvier 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle /AAH du pôle administratif	En cours
3	Définition des nouveaux axes du projet stratégique et pédagogique et présentation aux équipes de direction.	Juillet 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	19 juillet 2023
4	Construction du nouveau fonctionnement du département de la formation initiale lors d'un séminaire de travail en équipe de direction.	Juillet 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	28 août 2023
5	Identification des axes de travaux prioritaires.	Août 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	30 août 2023
6	Accompagnement par un consultant externe à la modernisation des formations.	Décembre 2022	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Fin octobre 2023
7	Elaboration du calendrier événementiel institutionnel +intervention DRHF dans les instituts.	Juin 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle /DRHF	juillet 2023
8	Communication de la réorganisation interne.	Août 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Septembre 2023
9	Modification du schéma directeur immobilier : transfert du CFPPIH et de l'école IADE sur site Clemenceau.	Août 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	juin/juillet 2024
10	Equipement en comodité amphi Esquirol et salle	Courant 2024	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Printemps 2025

Faisabilité (moyens humains et matériels à prévoir) (en cours d'ajustement en lien avec le projet stratégique 2035)

Mise en place de groupes de travail au sein du département développement de la formation initiale et intégration professionnelle composés selon la thématique de directeurs, de cadres supérieurs de santé, de cadres de santé formateurs, de secrétaires des instituts de formation et écoles.

Evaluation et réajustement (en cours d'ajustement en lien avec le projet stratégique 2035)

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, A partir du suivi des indicateurs et d'enquêtes de satisfaction conduites auprès des équipes de direction, pédagogiques et administratives.

Objet et champ d'application

La fiche action décrit les objectifs et modalités opérationnelles de déclinaison de la politique qualité/gestion des

 HCL <small>HOPPICES CIVILS DE LYON</small>	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
	FICHE ACTION	Version n°6 du 21/07/2025	1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP	
Destinataire : DRHF/DDFIIP/Directions des écoles et instituts de formation/Secrétariats de directions			

risques/certification de l'ensemble des écoles et instituts de formation pilotée par le département de développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP) des Hospices Civils de Lyon (HCL). Elle permet à l'ensemble des professionnels des instituts, des stagiaires, usagers et partenaires internes et externes, d'avoir une vision claire de notre organisation et de management par la qualité. Elle concerne l'ensemble des parties prenantes afin que chacun se positionne comme acteur dans ce dispositif processus qualité/gestion des risques.

Descriptif de l'action (contexte)

Le département de développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle regroupe 9 écoles et instituts de formation :

- Une école d'Infirmier (e) anesthésiste diplômé d'Etat
- Une école d'Infirmier (e) de bloc opératoire diplômé d'Etat
- Deux instituts de formation en Soins Infirmiers
- Un centre de formation de préparateur en pharmacie hospitalière
- Un institut de formation de manipulateur en électroradiologie médicale
- Un institut de formation aide-soignante
- Un institut de formation ambulancier
- Un centre de formation des assistants de régulation médicale

La culture de la gestion de la qualité et des risques dans les écoles et instituts de formation, s'est progressivement développée au cours des années, alimentée notamment de l'expérience acquise des professionnels de santé des HCL. L'ambition étant pour chaque filière de formation de concourir efficacement à la satisfaction du public, des acteurs et partenaires de la formation.

Avec la mise en place en 2017 de la coordination du département des écoles et instituts de formation, puis en 2022 du département de développement de la formation initiale et intégration professionnelle des HCL, l'intérêt d'inscrire la politique qualité dans une démarche commune d'amélioration de la qualité et de certification des dispositifs de formation s'est consolidée.

Notre périmètre de formation (universitarisée et non universitarisée) nous impose de recourir à deux normes de certification :

- La certification pour les formations universitaires (Institut de Formation en Soins Infirmiers/ Institut de Formation des Manipulateurs en Electroradiologie Médicale/ Ecole Infirmière Anesthésiste Diplômé d'Etat, Ecole Infirmier.de de bloc opératoire/Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière).
- La certification RNQ (Référentiel National Qualité) QUALIOPI pour toutes les écoles et instituts, conformément à la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Le 15 Janvier 2022 l'ensemble des instituts de formation HCL a obtenu la certification QUALIOPI sans aucune non-conformité. L'audit de renouvellement réalisé en octobre 2024 a confirmé le haut niveau de certification en nous décernant une nouvelle fois une certification sans non-conformité.

 HCL HÔPITAUX CIVILS DE LYON	LA FORMATION	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
FICHE ACTION		Version n°6 du 21/07/2025		1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP		
Destinataire : DRHF/DDFIIP/Directions des écoles et instituts de formation/Secrétariats de directions				

Les résultats obtenus confortent la volonté de consolider notre démarche d'amélioration continue de l'ensemble des processus, en appliquant une politique qualité centrée sur :

- La satisfaction des apprenants par le développement d'un dispositif de formation pertinent, sécurisé et adapté aux situations spécifiques, plaçant l'étudiant, l'élève et le stagiaire au cœur des réflexions,
- L'amélioration continue des performances des processus managériaux, pédagogiques, administratifs et logistiques pour répondre aux exigences de certification ainsi que celles liées aux évolutions des besoins en santé,
- La réduction des risques pour l'ensemble des partenaires et des professionnels des écoles et instituts,
- La réduction des dysfonctionnements organisationnels et la maîtrise des coûts pour soutenir les projets prioritaires,
- Le respect des droits des usagers, l'éthique et la bientraitance.

De 2025-2028, les axes prioritaires suivants ont été retenus :

- Poursuite de l'acculturation des professionnels et la mise en œuvre d'un système de management par la qualité basée sur une approche processus, au sein des écoles et instituts de formation paramédicale des HCL,
- Développement d'une gestion documentaire qualité électronique centrale et harmonisée au sein des différentes écoles et instituts de formation et accessible sur un espace GED des HCL,
- Maintien du niveau d'excellence pour la certification QUALIOPI à confirmer tous les 18 mois,
- Préparation des différents audits successifs en lien avec la démarche Qualiopi,
- Maintien d'une CLEI interne pour traiter et gérer les risques en inter-instituts avec dématérialisation des fiches de déclaration des événements indésirables par l'utilisation du logiciel ENNOV des HCL,
- Intégration des apprenants référents qualité gestion des risques au sein de la CLEI,
- Evaluation annuelle du Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPACT) en lien avec le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) des sites de formation Clemenceau et Esquirol,
- Développement des axes recherche et mobilité internationale pour les formations universitarisées en lien avec la certification universitaire,
- Engagement dans la démarche de labellisation H+ Formation pour l'ensemble des instituts,
- Développement de l'observatoire du bien être en partenariat avec les apprenants, sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes au travail, à la prévention des risques psychosociaux, aux premiers secours en santé mentale,
- Accompagnement des différents organismes de formation continue paramédicale intégrant le périmètre de certification Qualiopi.

Objectifs

- **Généraux :**
 - Développer un dispositif de formation pertinent et sécurisé plaçant l'étudiant au cœur des réflexions.
 - Intégrer une démarche d'amélioration continue des performances des processus pédagogiques et des prestations de service pour répondre aux exigences universitaires et de formation professionnelle.
 - Réduire les risques pour l'ensemble des clients et des professionnels des écoles et instituts.
 - Réduire les dysfonctionnements organisationnels et la maîtrise des coûts pour soutenir les

HCL HOPITAUX CIVILS DE LYON	LA FORMATION	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
FICHE ACTION		Version n°6 du 21/07/2025		1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP		
Destinataire : DRHF/DDFIIP/Directions des écoles et instituts de formation/Secrétariats de directions				

projets prioritaires.

- **Prioritaires :**

- Déployer le plan d'amélioration continue/gestion des risques sur l'ensemble des écoles et instituts de formation.
- Préparer et organiser l'audit de surveillance pour mars 2026 : le périmètre comprend l'ensemble des instituts de formation paramédicale pour toutes les actions de formation initiales et continues auquel sont associées les formations professionnelles continues non médicales des HCL : le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU), la plateforme d'impression de fabrication additive Co Lab 3D, l'Espace éthique ARA et Partenariat et Expérience Patient en Santé (PEPS).
- Préparer l'audit de renouvellement pour fin 2027.

Résultats attendus

A court terme :

- Un management de la qualité gestion des risques intégré dans les pratiques quotidiennes.
- Une gestion documentaire efficiente à partir du logiciel ENNOV.
- Une cellule d'analyse des événements indésirables efficace.
- Un accompagnement spécifique des victimes présumées de violences sexistes et sexuelles.
- Une commission bien-être opérationnelle.
- Une satisfaction des apprenants, des formateurs et de toutes les parties prenantes de la formation.

A moyen terme :

- Un pilotage des processus efficient permettant de répondre aux exigences universitaires et aux évolutions de l'environnement sanitaire et social.
- Un suivi annuel du PAPRIPACT.

A long terme : Le maintien d'une certification QUALIOPI sans aucune non-conformité.

Indicateurs :

Un organigramme formalisé et connu de tous, nombre de réunions de la cellule qualité, nombre de CREX et d'actions correctives, enquête de satisfaction, nombre de revue de processus et revue de direction, nombre de réclamations, résultats certification, suivi des événements indésirables et des VSST, suivi des indicateurs de performance.

Groupe de travail	Personnes ressources
Responsables : Département de développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle, Directeurs-trices des écoles et instituts.	DIRECTRICE COORDINATRICE GENERALE DES INSTITUTS DE FORMATION ET ECOLES DES HCL
Groupe de travail : cadre supérieur de santé et cadre de santé chargées de missions Qualité gestion des risques, référents qualité-gestion des risques (pédagogique et	CADRE SUPERIEUR DE SANTE CHARGEES DE MISSIONS QUALITE GESTION DES RISQUES

HCL HOPITAUX CIVILS DE LYON	LA FORMATION	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		
FICHE ACTION		Version n°6 du 21/07/2025		1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP		
Destinataire : DRHF/DDFIIP/Directions des écoles et instituts de formation/Secrétariats de directions				
administratif)				

Plans d'actions				
N°	Libellé des étapes à engager	Calendrier	Responsable	Clôture
1	Préparation de l'audit de surveillance et accompagnement pour les nouveaux « entrants »	Septembre 2025	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Mars 2026
2	Formation des référents apprenants gestion des risques	Septembre 2025	CLEI	Décembre 2025
3	Formation des professionnels à la compréhension et au repérage des situations de violences sexistes et sexuelles	Octobre 2025	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	2028
4	Dématerrialisation de la fiche de déclaration d'événement indésirable par l'utilisation du logiciel ENNOV	Juin 2025	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Octobre 2025
5	Création groupe projet commission bien-être des apprenants	Septembre 2025	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Septembre 2026
6	Actualisation et suivi du PAQ post certification	2025	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle/ directions des instituts	En continu
7	Préparation audit de renouvellement certification QUALIOPI	Mai 2027	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle/ directions des instituts	Octobre 2027
8	Labellisation H+ formation, test d'éligibilité	Juin 2025	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Septembre 2026

 HCL Hôpitaux Civils de Lyon	LA FORMATION	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
FICHE ACTION		Version n°6 du 21/07/2025		1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP		

Faisabilité (moyens humains et matériels à prévoir)

- La Directrice coordinatrice générale et l'adjoint du département de la formation initiale et de l'intégration professionnelle des HCL, pour la définition de la politique et de la stratégie institutionnelle.
- La cadre supérieure de santé, chargée de missions qualité pour la supervision et l'animation la démarche qualité et pour le pilotage du système d'assurance qualité.
- La cadre de santé, chargée de missions qualité pour la mise en œuvre opérationnelle de la démarche.
- Les directeurs d'écoles et d'instituts pour le pilotage, la coordination et le déploiement la démarche qualité et gestion des risques institutionnelle.
- Les référents qualité de chaque école et instituts de formation des HCL pour l'accompagnement et le déploiement de la démarche qualité sur leur structure.
- Les professionnels de l'équipe des Instituts de Formation pour leur participation à la prévention et à la gestion des risques liées aux activités et missions.
- Les apprenants référents gestion des risques, pour leur participation à la CLEI et l'accompagnement de leurs pairs
- Des instances : comité de pilotage qualité, cellule qualité, CLEI, Comité DUERP.
- Un logiciel de signalement d'évènements indésirables (ENNOV) et de gestion documentaire (GED).

Evaluation et réajustement

Afin de mesurer l'efficacité de la démarche entreprise, des indicateurs qualités sont définis dans la politique qualité et suivi par le COPIL Qualité.

Ils sont formalisés dans des tableaux de bords.

Auteurs : Equipe du DDFIIP

Validation : Ghislaine PERES-BRAUX, Directrice coordinatrice générale du DDFIIP

Contacts : Elisabeth LAPRUGNE-GARCIA, Cadre supérieure de santé, chargée de missions Qualité

Date de 1^{ère} version : 07/05/2020

Mots clés : démarche qualité /gestion des risques/certification

HCL HOPITAUX CIVILS DE LYON	LA FORMATION	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
FICHE ACTION		Version n°6 du 21/07/2025		1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP		
Destinataire : DRHF/DDFIIP/Directions des écoles et instituts de formation/Secrétariats de directions				

IFAS des HCL ESQUIROL	 LA FORMATION	 Auvergne-Rhône-Alpes avec le FSE	 UNION EUROPÉENNE
Rédaction : AUMAITRE Muriel Directrice et l'équipe pédagogique	PROJET PEDAGOGIQUE IFAS DES HCL		

Sommaire

1 – INTRODUCTION

2 – FINALITE DE LA FORMATION

3 – ORIENTATION DE LA FORMATION ET VALEURS DE REFERENCES

- 3.1 – Orientation de la formation
- 3.2 – Les valeurs

4 – COMPETENCES A ACQUERIR

5 – DISPOSITIF PEDAGOGIQUE

- 5.1 – Modèles pédagogiques
- 5.2 – Méthodes pédagogiques

6 – FICHES ACTIONS PROJET PEDAGOGIQUE

7 – ANNEXES PROJET PEDAGOGIQUE

- 7.1 – Répartition des semaines de formation cf. calendrier d'alternance
- 7.2 – Planification des évaluations
- 7.3 – Durée et caractéristiques de la formation

1. INTRODUCTION

Le projet pédagogique est un document de référence, qui fédère l'équipe autour des valeurs et des conceptions qui fondent la pédagogie dispensée au sein de nos instituts. Il est le fil conducteur de la formation par le sens qu'il en donne à sa gestion, sa planification, son information et son évaluation. Il est à considérer comme un repère, une référence, et se doit de rester largement ouvert pour garantir une dynamique évolutive. Il constitue un outil de communication interne et externe ¹et permet d'identifier la singularité de l'institut de formation.

La formation des aides-soignants dispensée à l'Institut de Formation aux Carrières de Santé (IFCS) des Hospices Civils de Lyon (HCL), permet aux futurs professionnels d'intégrer les valeurs humaines, d'acquérir les compétences professionnelles et d'obtenir le Diplôme d'Etat, indispensables à l'exercice du métier.

L'Institut de Formation des aides-soignants (IFAS) fait partie du dispositif de formation des professions paramédicales des HCL. Le CHU est l'établissement gestionnaire des instituts et écoles de formation paramédicale et à ce titre, intervient sur le dispositif de formation, l'organisation, le fonctionnement des structures et le recrutement du personnel.

Le rattachement aux HCL offre aux apprenants un potentiel de stages intéressant, une grande variété d'expertises professionnelles et l'occasion d'approcher les technologies de pointe au cours des stages. Il permet de mettre à disposition des équipes pédagogiques, d'intéressantes ressources humaines, logistiques et documentaires, ainsi qu'un large réseau de professionnels.

Le projet pédagogique qui s'articule autour de compétences, de valeurs éthiques, pédagogiques et professionnelles, a pour objet de rendre visible les orientations, les objectifs pédagogiques et l'organisation de la formation proposée aux apprenants. Il doit aussi permettre de cerner les attendus et les niveaux d'exigence de l'équipe pédagogique vis-à-vis de chaque apprenant.

Le projet pédagogique est un outil, au service des apprenants que les équipes pédagogiques mobilisent pour accompagner chacun dans sa progression et dans la réalisation de son projet professionnel.

2. FINALITES DE LA FORMATION

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en exerçant sous la responsabilité et en collaboration avec l'infirmier dans le cadre de son rôle propre. Le nouveau référentiel incite à l'autonomisation de l'aide-soignant.

Le référentiel de formation discerne les soins courants et les soins aigus (Arrêté du 10 juin 2021) : l'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants. Il contribue au raisonnement clinique partagé au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

L'aide-soignant accompagne cette personne dans ses activités de la vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'aide-soignant participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation aux soins infirmiers préventifs, curatifs, palliatifs et éducatifs. Ces soins ont pour objet de

¹ Le projet pédagogique est soumis à l'ICOGI selon l'Arrêté du 10 juin 2021, relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant. Article

promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité en particulier les personnes en situation de vulnérabilité.

Depuis l'arrêté du 28 décembre 2023, il est demandé d'intégrer une formation de 18h au numérique en santé dans les modules de formation déjà existants. Elle porte sur les données de santé, la cybersécurité en santé, la communication en santé, les outils numériques en santé, la télésanté. L'évaluation de ces enseignements doit être intégrée dans les modules concernés. Une attestation de validation de la formation sera délivrée par le directeur de l'institut.

3. ORIENTATION DE LA FORMATION ET VALEURS DE REFERENCE :

3.1 Orientation de la formation

La formation par alternance favorise l'intégration des connaissances, contribue au développement des capacités techniques, organisationnelles, relationnelles et à l'acquisition des compétences. L'IFAS s'inscrit pleinement dans cette orientation pédagogique en alternant les approches académiques et pratiques et en exploitant la diversité des situations vécues en stage ou proposées lors des travaux pratiques ou situations simulées.

La culture des IFAS des HCL prône les valeurs présentées ci-dessous afin d'accompagner les apprenants à être congruents entre leurs paroles et leurs actions, à s'approprier un savoir être et une posture professionnelle au sein de l'institut et en milieu professionnel.

3.2 Les valeurs :

L'équipe de direction et les équipes de formateurs s'appuient sur les valeurs de la formation et les valeurs professionnelles pour mettre en œuvre le projet pédagogique.

- **La neutralité**, dans son acceptation « **Service Public** » qui garantit à chacun des usagés d'être traité de la même manière indépendamment de nos opinions, de nos appartiances culturelles, sociales, politiques, religieuses ou idéologiques.
- **L'altérité** : prendre conscience à la fois des différences et des similitudes pour construire le vivre ensemble et reconnaître l'autre dans sa différence.
- **L'educabilité** « en tant que postulat fondateur de toute activité éducative qui interdit d'attribuer une difficulté ou un échec d'un sujet à son « absence de don ». Dictionnaire pédagogique de Jean Frédéric Oberlin. Nous mettons en place si nécessaire une pédagogie différenciée avec l'élaboration de contrat de réussite, et des suivis individuels renforcés. C'est l'objectif pour les apprenants en situation de handicap comme la dyslexie
- **L'équité** : elle repose sur la volonté de comprendre les personnes et leur donner ce dont ils ont besoin pour s'épanouir. Elle se différencie de l'égalité comme volonté d'offrir la même chose et repose sur le respect de la différence de l'autre dans sa singularité, respect de son altérité.
- **L'engagement** : l'apprenant est responsable, il s'engage dans un projet professionnel réaliste. A l'IFAS en favorisant l'implication de l'apprenant dans sa formation et dans le développement de son potentiel intellectuel, technique et relationnel.
- **La responsabilité** : est le fait de devoir répondre de ses actes, d'être garant de quelque chose et de s'engager en assumant les conséquences. A l'IFAS, l'apprenant connaît son champ de compétences, ses limites, il assume la portée de ses actes.
- **La liberté** dans son acceptation politique et sociale. Il s'agit du « *pouvoir d'agir, au sein d'une société organisée, selon sa propre détermination, dans la limite de règles définies* » Le Petit Robert. Nous encourageons l'expression des apprenants concernant la formation, le projet pédagogique lors des temps de régulation inclus dans le programme de formation, au travers de leur participation aux bilans d'évaluation des modules de formation, lors des rencontres avec les formateurs, par leur participation aux instances de pilotage.

4. COMPETENCES A ACQUERIR :

Exercer la profession d'Aide-soignant requiert l'acquisition de compétences réparties en cinq blocs :

Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc 5 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Depuis l'arrêté du 9 juin 2023, l'acquisition de compétences en numérique en santé a été introduite dans le programme ,celles-ci sont évaluées au sein des modules.

5. DISPOSITIF PEDAGOGIQUE :

La formation par alternance et les méthodes pédagogiques mises en œuvre, contribuent au développement des connaissances, des valeurs professionnelles, à la mobilisation des savoirs, à leur intégration et à leur transférabilité en situation professionnelle.

5.1 – Modèles pédagogiques

L'alternance intégrative

Il s'agit d'un processus d'apprentissage basé sur l'alternance des lieux d'apprentissage « terrains de stage »/« institut de formation » pour favoriser la mobilisation et la transférabilité des savoirs à partir des situations d'apprentissage professionnelles.

L'accompagnement pédagogique et le suivi pédagogique individuel

La démarche d'accompagnement a pour but d'offrir à l'apprenant un encadrement professionnalisant personnalisé et individualisé pour lui permettre d'ajuster ses méthodes de travail, ses apprentissages, son projet professionnel afin de répondre au mieux aux exigences et attendus de la formation.

Les API dès la première semaine de formation ont pour objet de mettre en place des prérequis, d'évaluer le potentiel des apprenants ainsi que les difficultés.

Les suivis pédagogiques individuels sont institutionnalisés dès l'entrée en formation pour chaque apprenant, y compris en cursus partiel. Ils sont susceptibles d'être augmentés en fonction des besoins exprimés par l'équipe pédagogique, l'équipe des encadrants en stage ou l'apprenant.

5.2 – Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques sont définies dans le référentiel de formation, mais relèvent aussi de choix plus spécifiques de l'équipe.

Pour favoriser la progression dans les apprentissages, et le développement des compétences professionnelles les méthodes actives sont privilégiées. Les démarches réflexives sont encouragées avec des enseignements organisés en petits groupes, l'animation d'ateliers pratiques, la réalisation de travaux à partir de situations concrètes.

Au cours de la formation, différentes méthodes pédagogiques seront utilisées pour répondre d'une part au profil pédagogique de chacun des apprenants et pour d'autre part élargir les différentes approches pédagogiques afin de concourir à l'amélioration du processus d'apprentissage.

L'interprofessionnalité est au cœur du dispositif. L'usage de la simulation peut impliquer des cours sur différents sites.

Nous mettons progressivement en place la méthode FALC (Facile A Lire et à Comprendre), méthode d'écriture pouvant être utile aux personnes présentant un trouble DYS ou et des personnes ayant des difficultés avec la langue française.

- **Les cours magistraux :**

Les cours magistraux peuvent s'effectuer :

- à l'aide de supports informatisés
- par classe inversée
- en comodal
- en e-learning.
- par vidéo conférence
- en partenariat avec d'autres instituts de formation.

- **Les travaux dirigés :**

Ils sont animés en groupes restreints d'apprenants. Ces séquences pédagogiques servent à expliciter, illustrer et approfondir les connaissances, les concepts et les pratiques professionnelles. Elles facilitent les apprentissages à partir d'étude de situation, en utilisant des méthodes interactives et permettent de travailler la dynamique de groupe.

- **Le temps personnel guidé :**

Temps de travail personnel, permettant à l'apprenant de réaliser les productions demandées par l'équipe pédagogique. Ces temps, guidés par le formateur, accompagnent l'apprenant dans l'acquisition de démarches d'apprentissage autonomes.

- **Les travaux pratiques :**

Ils sont réalisés dans une salle représentant une chambre de patient permettant à l'apprenant de s'approprier un geste professionnel pour pouvoir le transférer en situation de soin.

- **La simulation en santé :**

Méthode pédagogique faisant appel à du matériel spécifique, de la réalité virtuelle ou à des patients standardisés permettant de reproduire des situations ou des environnements professionnels dans le but de faciliter les apprentissages : processus d'action, de décision ou de leadership.

Selon le principe du processus intégratif, ces projets sont inclus dans l'ensemble des modules composant les enseignements théoriques et pratiques. Ils permettent la remobilisation des connaissances et des compétences à travers une situation de simulation en santé.

La finalité de la formation vise également le développement des capacités d'adaptation aux évolutions en secteur hospitalier, extrahospitalier, dans une dimension de santé publique. A l'issue de la formation, l'aide de soignant peut exercer dans différents secteurs (sanitaire, médico-social, domicile). Le futur professionnel peut être source de propositions dans un système de santé en pleine évolution (Association professionnelle, syndicat, etc....).

Nous avons choisi cette année de privilégier 4 thèmes de réflexion en équipe afin de mieux vous accompagner:

Thème 1 : outils numériques

Thème 2 : bien être des apprenants

Thème 3 : pédagogie active

Thème 4 : handicap

FICHES ACTION

HCL HOSPICES CIVILS DE LYON	LA FORMATION	FICHE ACTION Projet pédagogique par compétences	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Démarche Qualité/Gestion des risques	Version n° 1 du 16 juillet 2022	Codification	

Emetteur : Directeur IFAS	Validation : Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL
Destinataire Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL / Membres de l'ICOGL / Cadres de santé – Formateurs / Secrétariats / Élèves	

Objet et champ d'application

L'évolution du métier favorise la reconnaissance du rôle de l'aide-soignant au sein de l'équipe pluri-disciplinaire et une montée en compétences qui se concrétise dans le nouveau référentiel de formation. (arrêté du 10 juin 2021 modifié par l'arrêté du 28 décembre 2023*). Ce dernier est constitué de cinq blocs de compétences (onze compétences) auxquels sont rattachés dix modules de formation.

La formation se déroule au sein d'une alternance intégrative articulant 22 semaines d'enseignement théoriques et 22 semaines d'enseignement clinique (stages). Elle commence par la mise en place des pré-requis.

Descriptif de l'action (contexte)

L'orientation pédagogique de la formation a pour finalité de permettre à l'élève de pouvoir se professionnaliser et de répondre à ses futures missions.

En ce qui concerne son rôle « *En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée*

 ».

Trois missions sont au cœur du métier :

1. **Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie**
2. **Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences**
3. **Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel**

Les élèves aides-soignants sont issus de milieux socio-culturels divers avec des écarts générationnels qui sont pris en compte dans le choix des méthodes, dans l'accompagnement pédagogique collectif et individuel. Cela inclut aussi les élèves ayant un handicap telle la dyslexie dont nous n'avons pas toujours connaissance avant l'entrée en formation.

Les formateurs CDS ont des responsabilités sur les modules de formation ainsi que des missions transversales dont ils ont la référence. Le formateur chargé de la planification sera plus particulièrement chargé de coordonner les actions.

*ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/6/10/SSAH2110960A/jo/texte>
[JORF n°0135 du 12 juin 2021](#)

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques prioritaires sont déclinés à partir du référentiel d'activités.

- Contribuer à la fois à l'évaluation du diagnostic et de la prise en soin préventive, curative et palliative de la personne soignée dans son champ de compétences et de manière éthique.
- Accentuer sa posture réflexive : être capable d'analyser et d'argumenter ses actions de soins et d'analyser la qualité des soins réalisés, participer aux soins apportés aux patients.
- Développer le raisonnement clinique : l'évaluation des situations cliniques, leurs analyses, la mise en œuvre de soins pertinents et individualisés ainsi que la singularité de la personne et le projet de soin individualisé.

Pour cela :

- Approfondir les notions de responsabilité et le champ de compétence AS, de posture professionnelle
- Faire de l'évaluation de la pratique une habitude professionnelle quotidienne
- Intégrer la démarche qualité et la gestion des risques, à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences
- Intégrer les notions de collaboration, de proxémie ainsi que la place de l'aidant dans le processus de soin.
- Développer certaines notions en lien avec les problématiques de santé publique la place des aidants, les troubles autistiques, les différents types de fragilité et violences faites aux femmes
- Former au numérique en santé

Ce qui caractérise l'approche par compétences, c'est que les objectifs d'enseignement n'y sont plus de l'ordre de contenus à transférer mais plutôt d'une capacité d'action à atteindre par l'apprenant en mobilisant de manière appropriée à la situation ses connaissances et ses capacités.

Pour favoriser la progression dans les apprentissages, et le développement des compétences professionnelles, les démarches réflexives sont encouragées avec des enseignements organisés en petits groupes, l'animation d'ateliers pratiques, la réalisation de travaux à partir de situations concrètes. Pour cela, les méthodes actives (exemple : mises en situation, pratiques simulées, chambre des erreurs, etc.) ainsi que les outils de la digitalisation seront privilégiées.

Résultats attendus

Acquisition et validation des compétences permettant d'exercer le métier d'aide-soignant en lien avec le nouveau référentiel de formation du 10 juin 2021.

Groupe de travail	Personnes ressources
<u>Responsable</u> : Direction IFAS <u>Groupe de travail</u> : les équipes pédagogiques, des aides-soignants en exercice	Direction IFAS

Plans d'actions			
Libellé des étapes à engager	Calendrier	Responsable	Clôture
Suivi de la mise en œuvre du projet	Réunions inter-IFAS	Direction Coordinatrices	Point en séminaire été
Participation au travail sur le référentiel avec le Géracfas	2023/2024	Direction Formateurs	Continuité 2025/26
Point régulier avec l'ARS et la DREETS	2023/2024	Direction	Continuité 2025/26
Bilan de l'année 2024/2025	Séminaire	Direction et Equipe pédagogique	Séminaire
Elaboration du planning d'alternance	Mars-Avril 2025	Direction et Equipe pédagogique	Juin 2025
Modification du projet pédagogique à partir des choix faits en séminaire et du texte du 9 juin 2023	Juin-Juillet 2025	Direction et Equipe pédagogique	Prêt pour le 27 août 2025
Planification des API, des modules, des évaluations, des TPG et suivis individuels	Juin-Juillet 2025	Equipe pédagogique	Septembre 2025
Validation	Juillet 2025	Direction	Septembre 2025
Présentation en ICOGI	2025	Direction	Novembre 2025

Faisabilité (moyens humains et matériels à prévoir)
GPMC : Nombre de formateurs IFAS requis, Compétences requises IFAS ou inter professionnelles IFCS : Débriefing simulation, Réalité virtuelle, AFGSU, Manutention)
Plateforme Teams pour diffusion projet pédagogique auprès des élèves
Envoi mail du projet pédagogique pour les membres de l'ICOGI
Outils pédagogiques et informatiques (Accès Easily), Plateforme de formation DIESE
Salle de simulation

Evaluation et réajustement
Calendrier et rythme : La formation se déroule du 27 Août 2025 au 21 Juillet 2026
Dans une démarche globale d'amélioration continue de la qualité :
A court terme : Après chaque module de formation, suivi de critères et d'indicateurs de satisfaction des apprenants, de réussite. Dans l'idéal, chaque séance de formation doit faire l'objet d'une évaluation du formateur (utiliser les fiches pédagogiques)
A moyen terme : Prise en compte des remarques des élèves lors des instances de gouvernance pour réajuster si besoin
A long terme : enquête de satisfaction et d'employabilité auprès des apprenants et des employeurs et à partir de l'analyse des processus mis en œuvre, réaliser un réajustement annuel

Auteurs : Cadres formateurs

Validation : Directeur IFAS

Contacts : Sandra MOUNTASSIR Cadre supérieur de santé, Responsable qualité

Date de 2eme version : 16 Juillet 2022 Mots clés : BLOC ; Module ; programmation

HCL HOSPISES CIVILS DE LYON	LA FORMATION	FICHE ACTION Les API	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Démarche Qualité/Gestion des risques	Version n° 1 du 16 juillet 2022	Codification	

Emetteur : Directeur IFAS	Validation : Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL
Destinataire Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL / Membres de l'ICOGL / Cadres de santé – Formateurs / Secrétariats / Élèves	

Objet et champ d'application

L'évolution du métier favorise la reconnaissance du rôle de l'aide-soignant au sein de l'équipe pluri-disciplinaire et une montée en compétences qui se concrétise dans le nouveau référentiel de formation. (arrêté du 10 juin 2021*). Ce dernier est constitué de cinq blocs de compétences (onze compétences) auxquels sont rattachés dix modules de formation.

La formation se déroule au sein d'une alternance intégrative articulant 22 semaines d'enseignement théoriques et 22 semaines d'enseignement clinique (stages). Elle commence par la mise en place des pré-requis. *ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/6/10/SSAH2110960A/jo/texte>
JORF n°0135 du 12 juin 2021

Descriptif de l'action (contexte)

L'orientation pédagogique de la formation a pour finalité de permettre à l'élève de pouvoir se professionnaliser et de répondre à ses futures missions.
 Les élèves aides-soignants sont issus de milieux socio-culturels divers avec des écarts générationnels qui sont pris en compte dans le choix des méthodes, dans l'accompagnement pédagogique collectif et individuel. Cela inclut aussi les élèves ayant un handicap telle la dyslexie dont nous n'avons pas toujours connaissance avant l'entrée en formation.
 Les API (accompagnement personnalisé individuel) a pour objet d'identifier les niveaux des élèves, de tester avec eux certains attendus en français, informatique, mathématiques et sciences humaines, de poser les fondements et en particulier la question des valeurs professionnelles liées au métier qu'ils vont exercer. Le raisonnement clinique est abordé de manière transversale sur les blocs de compétences à partir d'une situation qui se complexifie.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques prioritaires sont déclinés à partir du référentiel d'activités et sont liés au bilan fait de la formation tant par les formateurs que les apprenants.

Se familiariser dès le début de la formation au langage professionnel

Savoir évaluer des quantités/volumes, conversions, calculs de pourcentages et de dilutions

Savoir réaliser des calculs horaires

Savoir utiliser les outils numériques nécessaires au suivi de la formation (teams, mail...) ;

Savoir Identifier ce qu'il sait déjà faire et quelles sont ses difficultés par rapport aux attendus ;

Acquérir les connaissances de base au regard des attendus de la formation pour pouvoir la rendre des fichiers numérisés (planning de stage, travail personnel, travaux de groupe...).

Développer des méthodologies de travail « Apprendre à apprendre »

Comprendre les consignes écrites et orales

S'interroger sur la dynamique de groupe

Intégrer des concepts des sciences Humaines en particulier sur l'altérité

Identifier les valeurs, la culture IFAS

Résultats attendus
Acquisition et validation des compétences permettant d'exercer le métier d'aide-soignant en lien avec le nouveau référentiel de formation du 10 juin 2021 modifié par l'arrêté du 28 décembre 2023.

Groupe de travail	Personnes ressources
<u>Responsable</u> : la direction des IFAS <u>Groupe de travail</u> : les équipes pédagogiques, des aides-soignants en exercice	Direction IFAS

Plans d'actions			
Libellé des étapes à engager	Calendrier	Responsable	Clôture
Bilan de l'année 2024/2025	Séminaire Juin 2025	Direction et Equipe pédagogique	Séminaire
Choix des orientations des API	Séminaire de Juin 2025	Direction et Equipe pédagogique	Séminaire
Elaboration des API	Juin 2025	Direction et Equipe pédagogique	Prêt pour le 27 août 2025
Planification des API, des modules, des évaluations, des TPG et suivis individuels	Juin-Juillet 2025	Equipe pédagogique	27 août 2025
Validation	Juin 2025	Direction	Septembre 2025
Présentation en ICOGI	Novembre 2025	Direction	Novembre 2025

Faisabilité (moyens humains et matériels à prévoir)
GPCM : Nombre de formateurs IFAS requis, Compétences requises IFAS ou inter professionnelles IFCS : Débriefing simulation, Réalité virtuelle, autres outils exemple Sérious Game, AFGSU, Manutention) Plateforme Teams pour diffusion projet pédagogique auprès des élèves Outils pédagogiques et informatiques (Accès Easily cette année)

Evaluation et réajustement
Calendrier et rythme : La formation se déroule du 27 Août 2025 au 21 Juillet 2026
Lieu : IFAS ESQUIROL
Dans une démarche globale d'amélioration continue de la qualité :
A court terme : Identification du niveau des apprenants
A moyen terme : Suivis pédagogiques, contrats de réussite, séances de renforcement
A long terme : Evaluations en cours d'année permettant de repérer l'évolution

Auteurs : Cadres formateurs

Validation : Directeur IFAS

Contacts : Sandra MOUNTASSIR Cadre supérieur de santé, Responsable qualité

Date de 2eme version : 16 Juillet 2022 Mots clés

 HCL <small>HOSPICES CIVILS DE LYON</small>	FICHE ACTION Enseignements du BLOC 1 Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale Module 1 et Module 2	 La Région <small>Auvergne-Rhône-Alpes</small>	
	Démarche Qualité/Gestion des risques	Version n° 2 du 16 Juillet 2022	Codification

Emetteur : Direction des IFAS HCL	Validation : Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL
Destinataire Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL / Membres de l'ICOGI / Cadres de santé – Formateurs / Secrétariats / Élèves	

Objet et champ d'application :

L'arrêté du 10 juin 2021 est relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-soignant et portant sur diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux. L'Annexe III est le référentiel de formation. Il énonce 5 blocs de compétences avec 10 modules de formation.

Le Bloc de compétence 1, Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale comporte deux compétences :

La compétence 1 : Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

La compétence 2 : Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

Il comporte au total 168h de cours en institut et se compose de 2 modules de formation :

- Le module 1 (147h) est centré sur l'accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.
- Le module 2 (21h) est centré le repérage et la prévention des situations à risques.

L'enseignement du bloc 1 est dispensé sur deux périodes de la formation, entrecoupées de périodes de stage pour faciliter l'appropriation des connaissances théoriques et la mise en lien avec l'enseignement clinique, ainsi l'alternance contribue à l'acquisition des compétences attendues.

La construction des cahiers des charges en lien avec les fiches pédagogiques du référentiel relève de la responsabilité des formateurs. L'ingénierie du bloc est de la responsabilité des référents de modules.

Descriptif de l'action (contexte)

Le module 1 du bloc 1 porte sur l'accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.

- Analyse de la situation de la personne
- Adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne
- Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement
- Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale
- Pertinence de l'accompagnement des aidants

Le module 2 du bloc 1 porte sur le repérage et la prévention des situations à risques.

- Analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités

- Repérage des situations à risque
- Pertinence des mesures de prévention proposées
- Evaluation des mesures mises en œuvre

Eléments contextuels de l'année 2025-2026

Les cours seront en présentiel en principe.

L'enseignement théorique peut être réalisé à distance en fonction des modules concernés, dans la limite de 70 % de la durée totale de la formation théorique.

Objectifs pédagogiques

Module 1 :

1. Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage.
2. Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et/ou les handicaps, les ressources et les capacités physiques et psychiques de la personne.
3. Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention.
4. Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
5. Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, les choix et expressions de la personne.
6. Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités.
7. Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation
8. Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne.

Module 2 :

1. Identifier les signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires.
2. Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter.
3. Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluriprofessionnelle
4. Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant.

Résultats attendus

Les évaluations, le suivi pédagogique devraient permettre d'identifier les capacités de l'élève en cours de formation à :

A court terme :

1. Identifier le rôle de l'aide-soignant dans les situations de soins de la vie quotidienne
2. Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne
3. Identifier et analyser les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne
4. Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates

A moyen terme :

1. Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation de la situation

A long terme :

1. Evaluer l'accompagnement mis en œuvre et le réajuster
2. Evaluer ces actions de prévention et les réajuster

Critères d'évaluation :

1. Pertinence de l'analyse de la situation de la personne
2. Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne
3. Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement
4. Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale
5. Pertinence dans l'accompagnement des aidants
6. Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités
7. Repérage des situations à risque
8. Pertinence des mesures de prévention proposées
9. Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre

Groupe de travail

Personnes ressources

Responsable : Direction IFAS

Groupe de travail : Equipe pédagogique

Direction IFAS

Plans d'actions

N°	Libellé des étapes à engager	Calendrier	Responsable	Clôture
1	Mise à jour des cahiers des charges en termes de contenus, d'intervenants et de méthodes pédagogiques	Juin-Juillet 2025	Cadres formateurs	Juillet 2025
2	Le module 1 est programmé sur 2 périodes en début de formation : avant et après le stage 1. Le module 2 est programmé sur une période en début de formation avec l'enseignement du module 1 : avant le stage 1, sur 2 périodes différentes. L'évaluation formative est programmée avant la fin de chaque module.	Juillet 2025	Cadres formateurs	Juillet-Septembre 2025

3	Envoi des plannings prévisionnel et définitif de la semaine de cours		Cadre de santé responsable de la planification	Cf calendriers d'alternance
4	Présentation de chaque module	Au début de chaque enseignement	Cadre formateur responsable pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance
5	Accueil des intervenants	Avant début du cours	Cadre formateur	Cf calendriers d'alternance
6	Emargement de la feuille de présence pour les cours magistraux et les TD	En début de chaque cours ou TD	Cadre formateur	Cf calendriers d'alternance
7	Suivi et dépose des cours sur la plateforme Teams le vendredi de la semaine précédente en fonction de l'animation pédagogique.	Pour chaque module	Cadre formateur responsable pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance
8	Evaluation de la satisfaction des élèves /module et bilan annuel Evaluation par les formateurs de la séance pédagogique	En fin de module ou fin de bloc	Cadre formateur responsable pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance

Faisabilité (moyens humains et matériels à prévoir)

- Moyens humains : intervenants, cadres formateurs et secrétaires
- Matériels : PC et VP, salles de cours en adéquation avec le nombre d'élèves en présence, plateforme Teams, les casques virtuels et des boîtes pédagogiques d'hygiène des mains (prêt) ainsi que le kit vieillissement

Evaluation et réajustement

Elle se fait à partir :

1. D'une étude de situation. Le même cas clinique sert pour les deux évaluations écrites. Faire des liens avec les fragilités de la personne.
2. D'une évaluation des compétences en milieu professionnel.

Le réajustement se fait à partir :

- Nombre d'élèves ayant validé le bloc 1
- Enquêtes de satisfaction à chaud
- Bilans de fin de bloc et de fin de formation.

Auteurs : Cadres formateurs

Validation : Directeur IFAS

Contacts : Sandra MOUNTASSIR Cadre supérieur de santé, Responsable qualité

Date de 2ème version : 16 juillet 2022

Mots clés : BLOC 1 ; Module ; programmation

 FICHE ACTION Enseignements du BLOC 2 Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration Module 3, Module 4, Module 5	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Démarche Qualité/Gestion des risques	Version n° 1 du 16 Juillet 2022

Emetteur : Direction des IFAS HCL	Validation : Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL
Destinataire Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL / Membres de l'ICOGI / Cadres de santé – Formateurs / Secrétariats / Élèves	

Objet et champ d'application :

L'arrêté du 10 juin 2021 est relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-soignant et portant sur diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux. L'Annexe III est le référentiel de formation. Il énonce 5 blocs de compétences avec 10 modules de formation.

Le bloc de compétence 2, Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration comporte 3 compétences :

La compétence 3 : Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

La compétence 4 : Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne

La compétence 5 : Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

Le bloc 2 comporte 9 semaines en institut soit 284 h de cours. Il se compose de 3 modules :

- Le module 3 (77h) est centré sur l'observation des signes cliniques d'une personne de tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- Le module 4 (182h) est centré sur la mise en œuvre de soins adaptés, son évaluation et réajustement
- Le module 5 (35h) est centré sur l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée

L'enseignement du bloc 2 est dispensé sur trois périodes de la formation, entrecoupées de 2 périodes de stage pour faciliter l'appropriation des connaissances théoriques et la mise en lien avec l'enseignement clinique, ainsi l'alternance contribue à l'acquisition des compétences attendues.

La construction des cahiers des charges en lien avec les fiches pédagogiques du référentiel relève de la responsabilité des formateurs. L'ingénierie du bloc est de la responsabilité de l'équipe pédagogique.

Descriptif de l'action (contexte)

Le module 3 du bloc 2 porte sur l'évaluation de l'état clinique d'une personne

Le module 4 du bloc 2 porte sur la mise en œuvre des soins adaptés, évaluation, réajustement

Le module 5 du bloc 2 porte sur l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Eléments contextuels de l'année 2025-2026

Les cours seront en présentiel en principe.

L'enseignement théorique peut être réalisé à distance en fonction des modules concernés, dans la limite de 70 % de la durée totale de la formation théorique.

Objectifs pédagogiques

Module 3 :

1. Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution
2. Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies
3. Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés
4. Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique
5. Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri- professionnelle
6. Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter

Module 4 :

1. Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin
2. Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences
3. Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins
4. Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne et en prévenant la douleur
5. Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation
6. Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation
7. Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention

Module 5 :

1. Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement
2. Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées
3. Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe
4. Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie
5. Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences
6. Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation

Résultats attendus

Les évaluations, le suivi pédagogique devraient permettre d'identifier les capacités de l'élève en cours de formation à :

A court et moyen terme :

1. Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de la personne
2. Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation
3. Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude

4. Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin
5. Mettre en œuvre des soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation
6. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements
7. Identifier et utiliser les techniques préventives de manutention
8. Utiliser les aides à la manutention (matériels)
9. Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées

A long terme :

1. Evaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster
2. Evaluer et mobiliser les ressources de la personne et favoriser son autonomie

Critères d'évaluation :

- 1 – Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée
- 2 – Conformité des modalités de recueil des données
- 3 – Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent
- 4 – Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser
- 5 – Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques
- 6 – Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation
- 7 – Analyse de la qualité du soin réalisé
- 8 – Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources
- 9 – Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes
- 10 – Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace
- 11 – Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises

Groupe de travail	Personnes ressources
<u>Responsable</u> : Direction IFAS <u>Groupe de travail</u> : Equipe pédagogique IFAS	Direction IFAS

Plans d'actions				
N°	Libellé des étapes à engager	Calendrier	Responsable	Clôture
1	Mise à jour des cahiers des charges en termes de contenus, d'intervenants et de méthodes pédagogiques	Juillet 2025	Cadres formateurs	Septembre 2025
2	Le module 3 est programmé sur une période en milieu de formation et articulé avec la programmation du module 4. Le module 4 est programmé sur 2 périodes : avant et après le stage 2. L'enseignement de l'ANS débute dès l'entrée en formation et est évaluée sur le module 4. Le module 5 est réalisé en 2 temps : avant et après le stage 1.		Cadres formateurs	Octobre-novembre 2025

	Préparation pour les modules 3 et 4 par la formulation d'objectifs de stage (stage 1 et 2), par le lien anatomie physiologie. Le raisonnement clinique est activé, sa méthodologie ayant été expliquée dans le bloc 1. Elle est reprise dans tous les blocs. L'évaluation formative est programmée avant la fin de chaque module.			
3	Envoy du planning de la semaine de cours	La semaine de cours prévisionnelle	Cadre de santé responsable de la planification	Cf calendriers d'alternance
4	Présentation de chaque module	Avant le début de l'enseignement	Cadre formateur responsable pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance
5	Accueil des intervenants	Avant début du cours	Cadre formateur	Cf calendriers d'alternance
6	Emargement de la feuille de présence pour les cours obligatoires et les TD	En début de chaque cours ou TD	Elèves	Cf calendriers d'alternance
7	Suivi et dépôse des cours sur la plateforme Teams	Pour le module	Cadre formateur pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance
8	Evaluation de la satisfaction des élèves/module et bilan annuel	En fin de module ou fin de bloc	Cadre formateur responsable pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance

Faisabilité (moyens humains et matériels à prévoir)

- Moyens humains : intervenants, cadres formateurs et secrétaires
- Matériels : PC et VP, salles de cours en adéquation avec le nombre d'élèves en présence, plateforme TEAMS draps de glisse et planche de transfert (prêt HEH) table de manutention salles de TP

Evaluation et réajustement

Elle se fait sur :

- Une étude de situation pour les modules 3 et 4 (évaluation individuelle orale).
- Une pratique simulée avec le module 5
- L'évaluation des compétences en milieu professionnel
- L'attestation de d'AFGSU
- L'attestation ANS

Auteurs : Cadres formateurs

Validation : Directeur IFAS

Contacts : Sandra MOUNTASSIR Cadre supérieur de santé, Responsable qualité

Date de 2eme version : 16 juillet 2022

Mots clés : BLOC 2 ; Module ; programmation

 HCL <small>Hôpitaux Civils de Lyon</small>	FICHE ACTION Enseignements du BLOC 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants. Module 6 et module 7	 La Région <small>Auvergne-Rhône-Alpes</small>
Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Version n°2 du 16 juillet 2022	Codification

Emetteur : Direction des IFAS HCL	Validation : Directrice IFAS Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL
Destinataire Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL / Membres de l'ICOGL / Cadres de santé – Formateurs / Secrétariats / Élèves	

Objet et champ d'application :

L'arrêté du 10 juin 2021 est relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-soignant et portant sur diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux. L'Annexe III est le référentiel de formation. Il énonce 5 blocs de compétences avec 10 modules de formation.

Le bloc de compétence 3, Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants » comporte deux compétences :

La compétence 6 : Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage :

La compétence 7 : Informer et former les pairs en formation et les autres professionnels
L'enseignement du bloc 3 est dispensé sur une période de la formation.

La construction des cahiers des charges en lien avec les fiches pédagogiques du référentiel relève de la responsabilité des formateurs. L'ingénierie du bloc est de la responsabilité des référents de modules.

Descriptif de l'action (contexte)

Le module 6 du bloc 3 porte sur Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage

Le module 7 du bloc 3 porte sur : Informer et former les pairs en formation et les autres professionnels

Eléments contextuels de l'année 2025-2026

Les cours seront en présentiel en principe.

L'enseignement théorique peut être réalisé à distance en fonction des modules concernés, dans la limite de 70 % de la durée totale de la formation théorique.

Objectifs pédagogiques

Module 6 :

1. Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale
2. Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité

3. Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluriprofessionnelle
4. Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique
5. Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin
6. Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur

Module 7 :

1. Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
2. Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation
3. Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation
4. Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement
5. Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage
6. Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages

Résultats attendus

Les évaluations, le suivi pédagogique devraient permettre d'identifier les capacités de l'élève en cours de formation à :

A court terme et à moyen terme :

1. Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles
2. Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation
3. Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure

A long terme :

1. Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation

Critères d'évaluation

1. Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle
2. Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage
3. Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage
4. Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel
5. Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel

Groupe de travail	Personnes ressources
<u>Responsable</u> : Direction IFAS <u>Groupe de travail</u> : équipe pédagogique	DIRECTION IFAS

Plans d'actions				
N°	Libellé des étapes à engager	Calendrier	Responsable	Clôture
1	Mise à jour des cahiers des charges en termes de contenus, d'intervenants et de méthodes pédagogiques	Juillet 2025	Cadres formateurs	Septembre 2025
2	L'unité d'intégration des savoirs (mobilisations des connaissances) est programmée avant la fin de chaque module.		Cadres formateurs	Octobre 2025
3	Envoi des plannings prévisionnel et définitif de la semaine de cours		Cadre de santé responsable de la planification	Cf calendriers d'alternance
4	Présentation de chaque module	Au début de chaque enseignement	Cadre formateur responsable pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance
5	Accueil des intervenants	Avant début du cours	Cadre formateur	Cf calendriers d'alternance
6	Emargement de la feuille de présence pour les cours magistraux et les TD	En début de chaque cours ou TD	Cadre formateur	Cf calendriers d'alternance
7	Suivi et dépôt des cours sur la plateforme TEAMS	Pour chaque module	Cadre formateur responsable pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance
8	Evaluation de la satisfaction des élèves/module et bilan annuel	En fin de module ou fin de bloc et fin d'année	Cadre formateur responsable pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance

Faisabilité (moyens humains et matériels à prévoir)
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : intervenants, cadres formateurs et secrétaires • Matériels : PC et VP, salles de cours en adéquation avec le nombre d'élèves en présence, plateforme Teams.

Evaluation et réajustement

L'évaluation du module 6 porte sur une étude de situation de communication identifiée en milieu professionnel. Présentation orale individuelle d'une analyse de situation relationnelle (extrait d'1 vidéo).

L'évaluation du module 7 : évaluation de groupe de 3 apprenants (choix libre) sur une situation d'encadrement (thème imposé) avec un jeu de rôle comprenant 2 acteurs (1 apprenant ,1 formateur) et 1 observateur qui fera la synthèse. Note de groupe.

Evaluation des compétences en milieu professionnel

Auteurs : Cadres formateurs

Validation : Directeur IFAS

Contacts : Sandra MOUNTASSIR Cadre supérieur de santé, Responsable qualité

Date de 2eme version : 20 juillet 2022

Mots clés : bloc 3 ; Modules ; Programmation

HCL HOSPISES CIVILS DE LYON	LA FORMATION	FICHE ACTION Enseignements du BLOC 4	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Démarche Qualité/Gestion des risques	Version n° 1 du 16 juillet 2022	Codification	

Emetteur : Direction des IFAS HCL	Validation : Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL
Destinataire Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL / Membres de l'ICOGL / Cadres de santé – Formateurs / Secrétariats / Élèves	

Objet et champ d'application :

L'arrêté du 10 juin 2021 est relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-soignant et portant sur diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux. L'Annexe III est le référentiel de formation. Il énonce 5 blocs de compétences avec 10 modules de formation.

Le bloc de compétence 4, Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention comporte une compétence :

La compétence 8 : Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés

Le bloc 4 comporte 1 semaine en institut soit 35 h de cours de module 8. Il s'agit d'organiser les enseignements pour créer des mises en liens entre l'observation des pratiques sur le stage 1 et les apports théoriques et pour permettre la progression des élèves. L'alternance contribuent à l'acquisition des compétences concernant l'utilisation des techniques d'entretien des locaux et du matériel adapté en prenant compte la prévention des risques associés.

La construction des cahiers des charges en lien avec les fiches pédagogiques du référentiel relève de la responsabilité des formateurs. L'ingénierie du bloc est de la responsabilité de l'équipe pédagogique.

Descriptif de l'action (contexte)

Le module 8 du bloc 4 porte sur : l'entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.

Eléments contextuels de l'année 2025

Les cours seront en présentiel. Si certains peuvent être communs aux deux IFAS ou inter-instituts, ils seront réalisés en comodalité si besoin.

L'enseignement théorique peut être réalisé à distance en fonction des modules concernés, dans la limite de 70 % de la durée totale de la formation théorique.

Objectifs pédagogiques

1. Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques
2. Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques
3. Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission
4. Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets
5. Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité
6. Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention

Résultats attendus

Les évaluations, le suivi pédagogique devraient permettre d'identifier les capacités de l'élève en cours de formation à :

A court terme et moyen terme :

1. Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien et utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées
2. Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées aux soins
- 3 Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile
4. Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures

A long terme :

Repérer les anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels, les signaler et identifier les mesures appropriées

Critères d'évaluation :

1. Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation
2. Conformité de l'application des règles : de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de traçabilités, liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets
3. Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement
4. Pertinence du repérage et du traitement des anomalies
5. Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés
6. Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail

Groupe de travail

Personnes ressources

Responsable :

Groupe de travail :

DIRECTION IFAS

Plans d'actions

N°	Libellé des étapes à engager	Calendrier	Responsable	Clôture
1	Mise à jour des cahiers des charges en termes de contenus, d'intervenants et de méthodes pédagogiques	Juillet 2025	Cadres formateurs	En cours
2	Le M8 est programmé en 2 temps : avant et après le stage 1. L'évaluation formative est programmée avant la fin du bloc.		Cadres formateurs	Cf calendriers d'alternance
3	Envoy du planning de la semaine de cours	La semaine de cours prévisionnelle	Cadre de santé responsable de la planification	Cf calendriers d'alternance

4	Présentation du module	Avant le début de l'enseignement	Cadre formateur responsable pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance
5	Accueil des intervenants	Avant début du cours	Cadre formateur	Cf calendriers d'alternance
6	Emargement de la feuille de présence pour les cours	En début de chaque cours ou TD	Elèves	Cf calendriers d'alternance
7	Suivi et dépôse des cours sur la plateforme TEAMS	Pour le module	Cadre formateur pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance
8	Evaluation de la satisfaction des élèves/module et bilan annuel	En fin de module ou fin de bloc	Cadre formateur responsable pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance

Faisabilité (moyens humains et matériels à prévoir)

- Moyens humains : intervenants, cadres formateurs et secrétaires
- Matériels : PC et VP, salles de cours en adéquation avec le nombre d'élèves en présence, plateforme Teams., les salles de simulation

Evaluation et réajustement

6. – Evaluation individuelle sur la période du stage 2 (hors temps de stage) à partir d'une situation d'hygiène courante en milieu professionnel.
7. – Evaluation des compétences en milieu professionnel.

Auteurs : Cadres formateurs

Validation : Directeur IFAS

Contacts : Sandra MOUNTASSIR Cadre supérieur de santé, Responsable qualité Date de 2^{re} version : 16 juillet 2022,

 FICHE ACTION Enseignements du BLOC 5 Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement d'informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques Module 9, Module 10	
Démarche Qualité/Gestion des risques	Version n° 1 du 16 juillet 2022

Emetteur : Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL	Validation : Directeur IFAS
Destinataire Coordination Générale des Ecoles et Instituts de Formation Paramédicale HCL / Membres de l'ICOGL / Cadres de santé – Formateurs / Secrétariats / Élèves	

Objet et champ d'application :

L'arrêté du 10 juin 2021 est relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-soignant et portant sur diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux. L'Annexe III est le référentiel de formation. Il énonce 5 blocs de compétences avec 10 modules de formation.

Le bloc de compétence 5, travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement d'informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques, comporte 2 compétences :

- La compétence 10 : Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.
- La compétence 11 : Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

Le bloc de compétence 5, travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement d'informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques, comporte 2 modules de formation de 3 semaines en institut soit 105 h de cours :

- Le module de formation 9 (35 h) : Traitement des informations.
- Le module de formation 10 (70 h) : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques.

L'enseignement du bloc 5 est dispensé sur 2 périodes de la formation, entrecoupées de 1 à 4 périodes de stage pour faciliter l'appropriation des connaissances théoriques et la mise en lien avec l'enseignement clinique, ainsi l'alternance intégrative contribue à l'acquisition des compétences attendues.

La construction des cahiers des charges en lien avec les fiches pédagogiques du référentiel relève de la responsabilité des formateurs. L'ingénierie du bloc 5 est de la responsabilité de l'équipe pédagogique.

Descriptif de l'action (contexte)

Le Module 9 du bloc 5 est le recueil et la transmission des données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

Le Module 10 du bloc 5 est le travail en équipe pluri professionnel, la qualité et la gestion des risques

Eléments contextuels de l'année 2025

Les cours seront en présentiel en principe.

L'enseignement théorique peut être réalisé à distance en fonction des modules concernés, dans la limite de 70 % de la durée totale de la formation théorique.

Objectifs pédagogiques

Le Module 9 :

1. Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée
2. Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité
3. Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluriprofessionnelle

Le Module 10 :

1. Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
2. Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluriprofessionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles
3. Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer
4. Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel
5. Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées
6. Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques
7. Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation
8. Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

Résultats attendus

A court terme :

1. Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, transcrire et transmettre les données recueillies,
2. Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique, ...)

A moyen terme :

1. Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
2. Identifier les événements indésirables et les non-conformités

3. Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d'un projet de soins ou de vie

A long terme :

1. Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins
2. Organiser et prioriser son activité et l'activité d'un groupe de pairs et d'apprenants
3. Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences
4. Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation

Les critères d'évaluation portent sur :

- La fiabilité du recueil des données
- La fiabilité et la pertinence des données sélectionnées et transmises
- La qualité de la transmission
- La pertinence dans l'identification et prise en compte du champ d'intervention des acteurs
- La pertinence de l'organisation de son activité
- La pertinence de la participation à la démarche qualité et la gestion des risques
- La pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle
- La pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation.

Groupe de travail	Personnes ressources
Responsable : directeur Ifas Groupe de travail : équipe pédagogique	DIRECTION IFAS

Plans d'actions				
N°	Libellé des étapes à engager	Calendrier	Responsable	Clôture
1	Mise à jour des cahiers des charges en termes de contenus, d'intervenants et de méthodes pédagogiques	Juillet 2025	Cadres formateurs	Octobre-novembre 2025
2	L'enseignement du bloc 5 est dispensé avant le stage pré-professionnel. L'évaluation se fait sur : Une étude de situation pour les modules 9 et 10 (évaluation individuelle écrite).		Cadres formateurs	Cf calendriers d'alternance
3	Envoi du planning de la semaine de cours	La semaine de cours prévisionnelle	Cadre de santé responsable de la planification	Cf calendriers d'alternance
4	Présentation de chaque module	Avant le début de l'enseignement	Cadre formateur responsable pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance

5	Accueil des intervenants	Avant début du cours	Cadre formateur	Cf calendriers d'alternance
6	Emargement de la feuille de présence pour les cours obligatoires et les TD	En début de chaque cours ou TD	Elèves	Cf calendriers d'alternance
7	Suivi et dépôse des cours sur la plateforme Teams	Pour le module	Cadre formateur pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance
8	Evaluation de la satisfaction des élèves/module et bilan annuel	En fin de module ou fin de bloc	Cadre formateur responsable pédagogique du module	Cf calendriers d'alternance

Faisabilité (moyens humains et matériels à prévoir)

- Moyens humains : intervenants, cadres formateurs et secrétaires
- Matériels : PC et VP, salles de cours en adéquation avec le nombre d'élèves en présence, plateforme Teams, salle pratique et collaboration interprofessionnelle ou inter-institut

Evaluation et réajustement

1. Pour le M9 : Epreuve écrite d'une transmission à partir d'une situation clinique.
2. Pour le M10 : Epreuve écrite à partir de la situation clinique du M9 portant sur la planification des soins de patients et la démarche qualité.
3. L'évaluation des compétences en milieu professionnel.

Auteurs : Cadres formateurs

Validation : Directeur IFAS

Contacts : Sandra MOUNTASSIR Cadre supérieur de santé, Responsable qualité

Date de 2eme version : 16 juillet 2022

Mots clés : BLOC 5 ; Module ; programmation

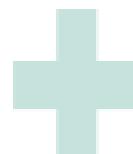
DUREE ET CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

Enseignement théoriques
(693 h) – 10 modules
Accompagnement
Pédagogique Individualisé
(35h)
Temps Personnel Guidée
(35h)
Suivi pédagogique (7h)



3 stages de
5 semaines (525h)
1 stage de
7 semaines (245h)

770 heures
(22
semaines) de
formation
théorique



770 heures
(22
semaines) de
formation
clinique.

70 % de la formation théorique
peut être organisée à distance

44
semaines
1540
heures
+3 semaines de congés

Organisation de la formation clinique : Au moins une période clinique doit être effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées. Un temps de nuit et de week-end est désormais obligatoire.

Période	Durée de la période	Contexte de la période	Missions de l'aide-soignant explorées	Blocs de compétences concernés
A	5 semaines		Les périodes A, B et C doivent permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions :	Chacune des périodes A, B, C doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences, l'ensemble des blocs devant être abordés sur l'ensemble des 3 périodes.
B	5 semaines	Les périodes A, B et C doivent permettre, dans leur ensemble, d'aborder différents contextes : - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigüe - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé	Mission 1 : Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel	- Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale - Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration - Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants - Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention - Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques
C	5 semaines	Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences		La période D doit porter sur les 5 blocs de compétences de l'AS :
D	7 semaines		La période D doit porter sur les 3 missions de l'AS	- Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale - Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration - Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants - Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention - Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Emetteur : équipe pédagogique IFAS des HCL	Validation : direction
Destinataire : élèves promotion 2024	

Bloc	Module et Modalités	Dates
Bloc 1	M1 : Evaluation écrite individuelle, étude de situation	Date évaluation initiale : 21 novembre 2025
	M2 : Evaluation écrite individuelle, étude de situation	Date évaluation rattrapage : 19 janvier 2026
Bloc 2	M3 et M4 : Evaluation orale individuelle, étude de situation et FGSU	Date évaluation initiale : 4 et 5 mars 2026 Date évaluation rattrapage : 3 avril 2026 FGSU : le 1 ^{er} décembre et les 8 et 9, 15 et 16 décembre 2025
	M5 : Evaluation individuelle en pratique simulée	Date évaluation initiale : 26 novembre 2025 Date évaluation rattrapage : 30 janvier 26
Bloc 3	M6 : Evaluation individuelle orale à partir de l'étude d'une situation relationnelle	Date évaluation initiale : 30 avril 26 Date évaluation rattrapage : 8 juin 2026
	M7 : Evaluation collective en pratique simulée d'une situation de formation	Date évaluation initiale : 6 mai 2026 Date évaluation rattrapage : 8 juin 2026
Bloc 4	M8 : Evaluation individuelle en pratique simulée à partir d'une situation clinique	Date évaluation initiale Semaine du 12 au 16 janvier 26 Date évaluation rattrapage : 30 janvier 2026
Bloc 5	M9 et M10 : Evaluation écrite individuelle. Etude de situation	Date évaluation initiale 29 mai 2026 Date évaluation rattrapage : 19 juin 2026

Auteurs : Equipe pédagogique des IFAS

Date de 1^{ère} version : 15 juin 2023

Mots clés : IFAS, Evaluations, Bloc, Modules

 HCL <small>HOSPICES CIVILS DE LYON</small>	PROJET STRATEGIQUE ET PEDAGOGIQUE DES INSTITUTS DE FORMATION PARAMEDICALE ET ECOLES DES HOSPICES CIVILS DE LYON 2025-2035	 GED Qualité
	Fiche action	Version n° 3 du 18-08-2024
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)	Validation : Directrice Coordinatrice du département développement de la formation initiale et intégration professionnelle HCL	
Destinataires : DRHF/DDFIIP/Directeurs écoles et Instituts/ Secrétariats de direction/ Instances de gouvernance		

Objet et champ d'application

Le projet stratégique et pédagogique des instituts de formation paramédicale et écoles des Hospices Civils de Lyon (HCL) définit la politique générale de formation des HCL. Cette feuille de route rythme le quotidien des équipes pédagogiques et administratives qui portent, incarnent et promeuvent chaque jour l'engagement et les valeurs des HCL.

Document de référence et de communication interne et externe, il est diffusé aux tutelles et est accessible sur l'espace restreint de gestion électronique documentaire (GED) des HCL.

Descriptif de l'action (contexte)

Les HCL se sont engagés dès 2024 dans une démarche participative d'élaboration du nouveau projet d'établissement. En effet, face aux défis qui interrogent nos projets, nos métiers, nos responsabilités, c'est-à-dire notre ambition pour le CHU de demain, les HCL ont lancé l'élaboration de leur projet stratégique pour les 10 prochaines années. C'est en croisant nos regards de médecins, de soignants, de chercheurs, de professionnels administratifs et techniques, d'enseignants, de managers, d'étudiants en mobilisant les expertises de chacun, en partageant nos enjeux avec les acteurs du territoire et toutes nos parties prenantes que les HCL ont envisagé les nouvelles routes à emprunter.

Le projet stratégique 2035 a pour ambition de bâtir à Lyon l'hôpital universitaire de demain. Cette promesse définit ce que les HCL seront en 2035. Elle s'incarne dans **6 ambitions** qui dessinent la vision stratégique du CHU de demain et dans **10 grands programmes de transformation** au service des patients, des professionnels, des étudiants, des partenaires et du territoire.

Les écoles et instituts de formation s'inscrivent pleinement dans la dynamique de transformation impulsée par les HCL à horizon 2035. A travers une approche pédagogique innovante, inclusive et durable, ils contribuent à bâtir le CHU de demain, au service des patients, du territoire et de la société.

Le projet stratégique et pédagogique des instituts de formation paramédicale et écoles doit se transformer pour être en cohérence avec le projet stratégique 2035 des HCL. **Le projet de transformation stratégique et pédagogique des instituts de formation des HCL est actuellement en cours d'élaboration.** Ce document une fois finalisé constituera le cadrage institutionnel permettant à chaque école et institut de déployer les projets pédagogiques en cohérence avec la politique générale.

 HCL <small>HOSPICES CIVILS DE LYON</small>	PROJET STRATEGIQUE ET PEDAGOGIQUE DES INSTITUTS DE FORMATION PARAMEDICALE ET ECOLES DES HOSPICES CIVILS DE LYON 2025-2035	 GED Qualité
Fiche action	Version n° 3 du 18-08-2024	1.1.5

Enjeux à 2035

- Former les professionnels de demain :
 - Développer des compétences adaptées aux mutations du système de santé : médecine personnalisée, numérique, intelligence artificielle, santé environnementale
- Renforcer l'attractivité et la marque employeur :
 - Valoriser les parcours de formation, les passerelles interprofessionnelles et les opportunités de carrière au sein des HCL
- Innover dans les pratiques pédagogiques :
 - Intégrer les technologies immersives, les simulateurs, les outils collaboratifs et les méthodes actives pour une formation centrée sur l'apprenant
- Favoriser l'expérience étudiante :
 - Créer un environnement bienveillant, inclusif et stimulant, en lien avec la culture de l'attention portée par les HCL
- S'engager dans la transition écologique et sociale :
- Adapter les contenus et les pratiques de formation aux enjeux climatiques, éthiques et sociétaux
- Repositionner les acteurs de la formation initiale au regard de leur champ de responsabilité et de leur périmètre d'action en s'appuyant sur un management bienveillant et responsabilisant.

Objectifs (*en cours d'ajustement en lien avec le projet stratégique 2035*)

- Poursuivre l'augmentation des quotas pour accroître le nombre de professionnels de santé formés sur le territoire sur les métiers en tension.
- Continuer à moderniser les dispositifs de formation par le développement de la co-modalité des enseignements, de la réalité virtuelle et de la simulation.
- Améliorer les indicateurs d'accomplissement, de performance et de satisfaction.
- Développer l'employabilité aux HCL.
- Développer de nouvelles filières de formation à partir des opportunités nationales et territoriales
- Accroître notre leadership dans la collaboration avec l'université (recherche et simuLyon).
- Optimiser et rationaliser notre processus de gestion grâce à la mise en place d'un pôle administratif et en s'appuyant sur une augmentation des recettes, une mutualisation des ressources, sur l'harmonisation des pratiques et sur la certification.
- Structurer les organisations pour gagner en efficacité et en efficience.
- Développer les compétences, la transversalité, la polyvalence des professionnels afin d'optimiser les organisations.
- Développer l'autonomie des équipes de direction et leur confier des responsabilités transversales.

HCL HOSPISES CIVILS DE LYON	LA FORMATION	PROJET STRATEGIQUE ET PEDAGOGIQUE DES INSTITUTS DE FORMATION PARAMEDICALE ET ECOLES DES HOSPICES CIVILS DE LYON 2025-2035	 GED Qualité
		Fiche action	Version n° 3 du 18-08-2024

Résultats attendus (*en cours d'ajustement en lien avec le projet stratégique 2035*)

A court terme :

Des quotas adaptés aux besoins du territoire.

Un taux de remplissage à 100% pour tous les instituts et une diminution de leur taux d'érosion.

Une implication dans la démarche « marque employeur ».

Un organigramme intégrant le pôle administratif.

Des profils de poste adaptés à la fonction occupée et aux évolutions, des feuilles de route clarifiant les objectifs à atteindre.

1 amphi et 4 salles/site équipés en co-modalité.

Un audit de surveillance avec aucune non-conformité.

A moyen terme :

Un schéma directeur avec regroupement des formations sur 2 sites, des formations digitalisées, une utilisation de la réalité virtuelle dans toutes les formations, des enseignements transversaux.

Une mission transversale attribuée à chaque CSS.

Des processus de gestion, pédagogique et administratif adaptés aux évolutions.

Un partenariat intensifié avec l'université (SimuLyon, IPA, département sciences infirmières).

A long terme :

Des processus adaptés, performants.

Une réelle visibilité des instituts de formation et écoles des HCL sur le territoire régional et national.

Indicateurs :

Taux de remplissage, de satisfaction, d'érosion, d'employabilité, d'équipement en comodalité, de digitalisation des enseignements, de développement des compétences numériques.

Organigramme, profils de poste, cartographie des compétences, nombre d'actions de communication et de participation aux forums et salons, le nombre de places/instituts.

Groupe de travail (*méthode en cours d'ajustement en lien avec le projet stratégique 2035*)

Personnes ressources

Responsable : Directrice des Soins, Coordinatrice Générale des écoles et instituts de formation des HCL.
Groupe de travail : Directeurs et responsables pédagogiques des écoles et instituts de formation des HCL, Cadre supérieur de santé responsable de la démarche qualité/gestion des risques/communication.

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION
DIRECTION CENTRALE DES SOINS
DIRECTION QUALITE ET RELATION USAGERS

HCL Hôpitaux Civils de Lyon	LA FORMATION	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
FICHE ACTION		Version n°6 du 21/07/2025		1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP		
Destinataire : DRHF/DDFIIP/Directions des écoles et instituts de formation/Secrétariats de directions				

Plans d'actions (en cours d'ajustement en lien avec le projet stratégique 2035)

N°	Libellé des étapes à engager	Calendrier	Responsable	Clôture
1	Réorganisation du département de la formation initiale avec création d'un pôle administratif.	Mars 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle /DRHF	septembre 2023
2	Poursuivre le déploiement des actions d'amélioration préconisées suite à l'audit de l'IRA sur le processus administratif.	Janvier 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle /AAH du pôle administratif	En cours
3	Définition des nouveaux axes du projet stratégique et pédagogique et présentation aux équipes de direction.	Juillet 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	19 juillet 2023
4	Construction du nouveau fonctionnement du département de la formation initiale lors d'un séminaire de travail en équipe de direction.	Juillet 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	28 août 2023
5	Identification des axes de travaux prioritaires.	Août 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	30 août 2023
6	Accompagnement par un consultant externe à la modernisation des formations.	Décembre 2022	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Fin octobre 2023
7	Elaboration du calendrier événementiel institutionnel +intervention DRHF dans les instituts.	Juin 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle /DRHF	juillet 2023
8	Communication de la réorganisation interne.	Août 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Septembre 2023
9	Modification du schéma directeur immobilier : transfert du CFPPIH et de l'école IADE sur site Clemenceau.	Août 2023	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	juin/juillet 2024
10	Equipement en comodité amphi Esquirol et salle	Courant 2024	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Printemps 2025

Faisabilité (moyens humains et matériels à prévoir) (en cours d'ajustement en lien avec le projet stratégique 2035)

Mise en place de groupes de travail au sein du département développement de la formation initiale et intégration professionnelle composés selon la thématique de directeurs, de cadres supérieurs de santé, de cadres de santé formateurs, de secrétaires des instituts de formation et écoles.

Evaluation et réajustement (en cours d'ajustement en lien avec le projet stratégique 2035)

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, A partir du suivi des indicateurs et d'enquêtes de satisfaction conduites auprès des équipes de direction, pédagogiques et administratives.

Objet et champ d'application

La fiche action décrit les objectifs et modalités opérationnelles de déclinaison de la politique qualité/gestion des

 HCL <small>HOPPICES CIVILS DE LYON</small>	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
	FICHE ACTION	Version n°6 du 21/07/2025	1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP	
Destinataire : DRHF/DDFIIP/Directions des écoles et instituts de formation/Secrétariats de directions			

risques/certification de l'ensemble des écoles et instituts de formation pilotée par le département de développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP) des Hospices Civils de Lyon (HCL). Elle permet à l'ensemble des professionnels des instituts, des stagiaires, usagers et partenaires internes et externes, d'avoir une vision claire de notre organisation et de management par la qualité. Elle concerne l'ensemble des parties prenantes afin que chacun se positionne comme acteur dans ce dispositif processus qualité/gestion des risques.

Descriptif de l'action (contexte)

Le département de développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle regroupe 9 écoles et instituts de formation :

- Une école d'Infirmier (e) anesthésiste diplômé d'Etat
- Une école d'Infirmier (e) de bloc opératoire diplômé d'Etat
- Deux instituts de formation en Soins Infirmiers
- Un centre de formation de préparateur en pharmacie hospitalière
- Un institut de formation de manipulateur en électroradiologie médicale
- Un institut de formation aide-soignante
- Un institut de formation ambulancier
- Un centre de formation des assistants de régulation médicale

La culture de la gestion de la qualité et des risques dans les écoles et instituts de formation, s'est progressivement développée au cours des années, alimentée notamment de l'expérience acquise des professionnels de santé des HCL. L'ambition étant pour chaque filière de formation de concourir efficacement à la satisfaction du public, des acteurs et partenaires de la formation.

Avec la mise en place en 2017 de la coordination du département des écoles et instituts de formation, puis en 2022 du département de développement de la formation initiale et intégration professionnelle des HCL, l'intérêt d'inscrire la politique qualité dans une démarche commune d'amélioration de la qualité et de certification des dispositifs de formation s'est consolidée.

Notre périmètre de formation (universitarisée et non universitarisée) nous impose de recourir à deux normes de certification :

- La certification pour les formations universitaires (Institut de Formation en Soins Infirmiers/ Institut de Formation des Manipulateurs en Electroradiologie Médicale/ Ecole Infirmière Anesthésiste Diplômé d'Etat, Ecole Infirmier.de de bloc opératoire/Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière).
- La certification RNQ (Référentiel National Qualité) QUALIOPI pour toutes les écoles et instituts, conformément à la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Le 15 Janvier 2022 l'ensemble des instituts de formation HCL a obtenu la certification QUALIOPI sans aucune non-conformité. L'audit de renouvellement réalisé en octobre 2024 a confirmé le haut niveau de certification en nous décernant une nouvelle fois une certification sans non-conformité.

 HCL HÔPITAUX CIVILS DE LYON	LA FORMATION	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
FICHE ACTION		Version n°6 du 21/07/2025		1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP		
Destinataire : DRHF/DDFIIP/Directions des écoles et instituts de formation/Secrétariats de directions				

Les résultats obtenus confortent la volonté de consolider notre démarche d'amélioration continue de l'ensemble des processus, en appliquant une politique qualité centrée sur :

- La satisfaction des apprenants par le développement d'un dispositif de formation pertinent, sécurisé et adapté aux situations spécifiques, plaçant l'étudiant, l'élève et le stagiaire au cœur des réflexions,
- L'amélioration continue des performances des processus managériaux, pédagogiques, administratifs et logistiques pour répondre aux exigences de certification ainsi que celles liées aux évolutions des besoins en santé,
- La réduction des risques pour l'ensemble des partenaires et des professionnels des écoles et instituts,
- La réduction des dysfonctionnements organisationnels et la maîtrise des coûts pour soutenir les projets prioritaires,
- Le respect des droits des usagers, l'éthique et la bientraitance.

De 2025-2028, les axes prioritaires suivants ont été retenus :

- Poursuite de l'acculturation des professionnels et la mise en œuvre d'un système de management par la qualité basée sur une approche processus, au sein des écoles et instituts de formation paramédicale des HCL,
- Développement d'une gestion documentaire qualité électronique centrale et harmonisée au sein des différentes écoles et instituts de formation et accessible sur un espace GED des HCL,
- Maintien du niveau d'excellence pour la certification QUALIOPI à confirmer tous les 18 mois,
- Préparation des différents audits successifs en lien avec la démarche Qualiopi,
- Maintien d'une CLEI interne pour traiter et gérer les risques en inter-instituts avec dématérialisation des fiches de déclaration des événements indésirables par l'utilisation du logiciel ENNOV des HCL,
- Intégration des apprenants référents qualité gestion des risques au sein de la CLEI,
- Evaluation annuelle du Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPACT) en lien avec le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) des sites de formation Clemenceau et Esquirol,
- Développement des axes recherche et mobilité internationale pour les formations universitarisées en lien avec la certification universitaire,
- Engagement dans la démarche de labellisation H+ Formation pour l'ensemble des instituts,
- Développement de l'observatoire du bien être en partenariat avec les apprenants, sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes au travail, à la prévention des risques psychosociaux, aux premiers secours en santé mentale,
- Accompagnement des différents organismes de formation continue paramédicale intégrant le périmètre de certification Qualiopi.

Objectifs

- **Généraux :**
 - Développer un dispositif de formation pertinent et sécurisé plaçant l'étudiant au cœur des réflexions.
 - Intégrer une démarche d'amélioration continue des performances des processus pédagogiques et des prestations de service pour répondre aux exigences universitaires et de formation professionnelle.
 - Réduire les risques pour l'ensemble des clients et des professionnels des écoles et instituts.
 - Réduire les dysfonctionnements organisationnels et la maîtrise des coûts pour soutenir les

HCL HOPITAUX CIVILS DE LYON	LA FORMATION	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
FICHE ACTION		Version n°6 du 21/07/2025		1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP		
Destinataire : DRHF/DDFIIP/Directions des écoles et instituts de formation/Secrétariats de directions				

projets prioritaires.

- **Prioritaires :**

- Déployer le plan d'amélioration continue/gestion des risques sur l'ensemble des écoles et instituts de formation.
- Préparer et organiser l'audit de surveillance pour mars 2026 : le périmètre comprend l'ensemble des instituts de formation paramédicale pour toutes les actions de formation initiales et continues auquel sont associées les formations professionnelles continues non médicales des HCL : le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU), la plateforme d'impression de fabrication additive Co Lab 3D, l'Espace éthique ARA et Partenariat et Expérience Patient en Santé (PEPS).
- Préparer l'audit de renouvellement pour fin 2027.

Résultats attendus

A court terme :

- Un management de la qualité gestion des risques intégré dans les pratiques quotidiennes.
- Une gestion documentaire efficiente à partir du logiciel ENNOV.
- Une cellule d'analyse des événements indésirables efficace.
- Un accompagnement spécifique des victimes présumées de violences sexistes et sexuelles.
- Une commission bien-être opérationnelle.
- Une satisfaction des apprenants, des formateurs et de toutes les parties prenantes de la formation.

A moyen terme :

- Un pilotage des processus efficient permettant de répondre aux exigences universitaires et aux évolutions de l'environnement sanitaire et social.
- Un suivi annuel du PAPRIPACT.

A long terme : Le maintien d'une certification QUALIOPI sans aucune non-conformité.

Indicateurs :

Un organigramme formalisé et connu de tous, nombre de réunions de la cellule qualité, nombre de CREX et d'actions correctives, enquête de satisfaction, nombre de revue de processus et revue de direction, nombre de réclamations, résultats certification, suivi des événements indésirables et des VSST, suivi des indicateurs de performance.

Groupe de travail	Personnes ressources
Responsables : Département de développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle, Directeurs-trices des écoles et instituts.	DIRECTRICE COORDINATRICE GENERALE DES INSTITUTS DE FORMATION ET ECOLES DES HCL
Groupe de travail : cadre supérieur de santé et cadre de santé chargées de missions Qualité gestion des risques, référents qualité-gestion des risques (pédagogique et	CADRE SUPERIEUR DE SANTE CHARGEES DE MISSIONS QUALITE GESTION DES RISQUES

HCL HOPITAUX CIVILS DE LYON	LA FORMATION	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
FICHE ACTION		Version n°6 du 21/07/2025		1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP		
Destinataire : DRHF/DDFIIP/Directions des écoles et instituts de formation/Secrétariats de directions				
administratif)				

Plans d'actions				
N°	Libellé des étapes à engager	Calendrier	Responsable	Clôture
1	Préparation de l'audit de surveillance et accompagnement pour les nouveaux « entrants »	Septembre 2025	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Mars 2026
2	Formation des référents apprenants gestion des risques	Septembre 2025	CLEI	Décembre 2025
3	Formation des professionnels à la compréhension et au repérage des situations de violences sexistes et sexuelles	Octobre 2025	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	2028
4	Dématerrialisation de la fiche de déclaration d'événement indésirable par l'utilisation du logiciel ENNOV	Juin 2025	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Octobre 2025
5	Création groupe projet commission bien-être des apprenants	Septembre 2025	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Septembre 2026
6	Actualisation et suivi du PAQ post certification	2025	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle/ directions des instituts	En continu
7	Préparation audit de renouvellement certification QUALIOPI	Mai 2027	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle/ directions des instituts	Octobre 2027
8	Labellisation H+ formation, test d'éligibilité	Juin 2025	Département développement de la formation initiale et intégration professionnelle	Septembre 2026

 HCL Hôpitaux Civils de Lyon	LA FORMATION	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
FICHE ACTION		Version n°6 du 21/07/2025		1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP		

Faisabilité (moyens humains et matériels à prévoir)

- La Directrice coordinatrice générale et l'adjoint du département de la formation initiale et de l'intégration professionnelle des HCL, pour la définition de la politique et de la stratégie institutionnelle.
- La cadre supérieure de santé, chargée de missions qualité pour la supervision et l'animation la démarche qualité et pour le pilotage du système d'assurance qualité.
- La cadre de santé, chargée de missions qualité pour la mise en œuvre opérationnelle de la démarche.
- Les directeurs d'écoles et d'instituts pour le pilotage, la coordination et le déploiement la démarche qualité et gestion des risques institutionnelle.
- Les référents qualité de chaque école et instituts de formation des HCL pour l'accompagnement et le déploiement de la démarche qualité sur leur structure.
- Les professionnels de l'équipe des Instituts de Formation pour leur participation à la prévention et à la gestion des risques liées aux activités et missions.
- Les apprenants référents gestion des risques, pour leur participation à la CLEI et l'accompagnement de leurs pairs
- Des instances : comité de pilotage qualité, cellule qualité, CLEI, Comité DUERP.
- Un logiciel de signalement d'évènements indésirables (ENNOV) et de gestion documentaire (GED).

Evaluation et réajustement

Afin de mesurer l'efficacité de la démarche entreprise, des indicateurs qualités sont définis dans la politique qualité et suivi par le COPIL Qualité.

Ils sont formalisés dans des tableaux de bords.

Auteurs : Equipe du DDFIIP

Validation : Ghislaine PERES-BRAUX, Directrice coordinatrice générale du DDFIIP

Contacts : Elisabeth LAPRUGNE-GARCIA, Cadre supérieure de santé, chargée de missions Qualité

Date de 1^{ère} version : 07/05/2020

Mots clés : démarche qualité /gestion des risques/certification

HCL HOPITAUX CIVILS DE LYON	LA FORMATION	MANAGEMENT DE LA QUALITE/GESTION DES RISQUES 2025-2028		 GED Qualité
FICHE ACTION		Version n°6 du 21/07/2025		1.1.4
Emetteur : Département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)		Validation : DDFIIP		
Destinataire : DRHF/DDFIIP/Directions des écoles et instituts de formation/Secrétariats de directions				